

Enquête publique - Plan Local de Déplacement (PLD)

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE CERGY-PONTOISE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE
PORTANT SUR LE PROJET DE PLAN LOCAL DE DÉPLACEMENTS (PLD)
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE CERGY-PONTOISE

Par arrêté n° 04/2016, le Président de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise a ordonné l'ouverture d'une enquête publique préalable à l'approbation du Plan Local de Déplacements (PLD), qui porte sur la totalité du territoire de Cergy-Pontoise, soit les communes de : Baumeval, Cergy, Courdimanche, Cergy-sous-Bois, Jouy-le-Fort, Maurecourt, Monesson, Neuville-sur-Oise, Oisy, Pontoise, Puteaux-Pontoise, Saint-Ouen l'Aumône et Villetot.

Le Plan Local de Déplacements constitue une déclinaison à l'échelle locale du Plan de Déplacements Urbain d'Île-de-France (PDUIF). À ce titre, le PLD s'inscrit dans les orientations régionales du PDUIF qui fixe comme objectifs d'augmenter de 20% les déplacements en transports collectifs, d'augmenter de 10% la part des déplacements en modes actifs et de diminuer de 2% la part des déplacements en véhicules particuliers ou deux roues motorisés.

Cette enquête se déroulera du lundi 19 septembre au vendredi 21 octobre 2016.

Le Tribunal administratif a désigné à cet effet un commissaire-enquêteur et un suppléant :
- M. Philippe MILLARD, retraité, est nommé commissaire-enquêteur titulaire pour conduire cette enquête,
- M. Jean-Pierre CHAROLAS, retraité, est désigné en qualité de commissaire-enquêteur suppléant.

Pendant le délai de l'enquête, les personnes intéressées pourront prendre connaissance du dossier dans les 13 Mairies de Cergy-Pontoise ainsi qu'à l'Hôtel d'agglomération, et consigner leurs observations sur les registres ouverts à cet effet, aux heures habituelles d'ouverture au public. Elles pourront également soumettre leurs observations par écrit au commissaire-enquêteur à l'Hôtel d'agglomération. Pénis de la Préfecture - CS 80309 - 95027 Cergy-Pontoise Cedex, qui les annexera aux registres d'enquêtes.

Le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public à l'occasion de 4 permanences, afin de recevoir les observations et déclarations des intéressés aux dates et heures précitées ci-après :
- le lundi 19 septembre de 9h00 à 12h00 à l'Hôtel de ville de Cergy (3, place de l'Hôtel de Ville)
- le samedi 07 octobre de 9h00 à 12h00 à l'Hôtel de ville de Pontoise (1, rue Victor Hugo)
- le mercredi 5 octobre de 15h30 à 18h30 à l'Hôtel de ville de Villetot (1, place du Cœur Vaillant)
- le vendredi 21 octobre de 15h30 à 18h30 à l'Hôtel d'agglomération (Librairie des Arts à Cergy)

Par ailleurs, un exemplaire du dossier d'enquête publique peut être obtenu par toute personne qui en fera la demande, à cet effet, auprès de l'organisateur de l'enquête, Monsieur le Président, Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, Direction de la Mobilité et du Stationnement - Pénis de la Préfecture - CS 80309 - 95027 Cergy-Pontoise Cedex. Le dossier sera également consultable en ligne sur le site www.cergypontoise.fr à la rubrique « Mobilité et transports », page « PLD ».

Le commissaire-enquêteur dispose d'un délai de 90 jours à compter de la clôture des enquêtes pour rédiger son rapport et ses conclusions relatives.

Les conclusions émises par le commissaire-enquêteur seront communiquées à toute personne concernée qui en fera la demande.

Le 15 mars dernier, le Conseil communautaire s'est prononcé sur son PLD (Plan Local de Déplacements) de Cergy-Pontoise. Ce document qui est une déclinaison locale du Plan de Déplacements Urbains d'Île de France (PDUIF) propose des actions destinées à améliorer les déplacements entre 2016 et 2020 et fixe les objectifs à atteindre en matière de transports en commun, de liaisons cyclables et pédestres, d'accessibilité et de stationnement. **Le PLD est soumis à enquête publique jusqu'au 21 octobre**. Jusqu'à cette date, le dossier d'enquête publique et le registre pour consigner les observations du public seront mis à disposition à l'Hôtel de Ville de Courdimanche aux horaires habituels d'ouverture au public. Il est aussi possible de rencontrer le commissaire enquêteur le vendredi 21 octobre de 15h30 à 18h30 à l'Hôtel d'agglomération de Cergy-Pontoise. Renseignements complémentaires auprès du service urbanisme au 01 34 46 72 17